



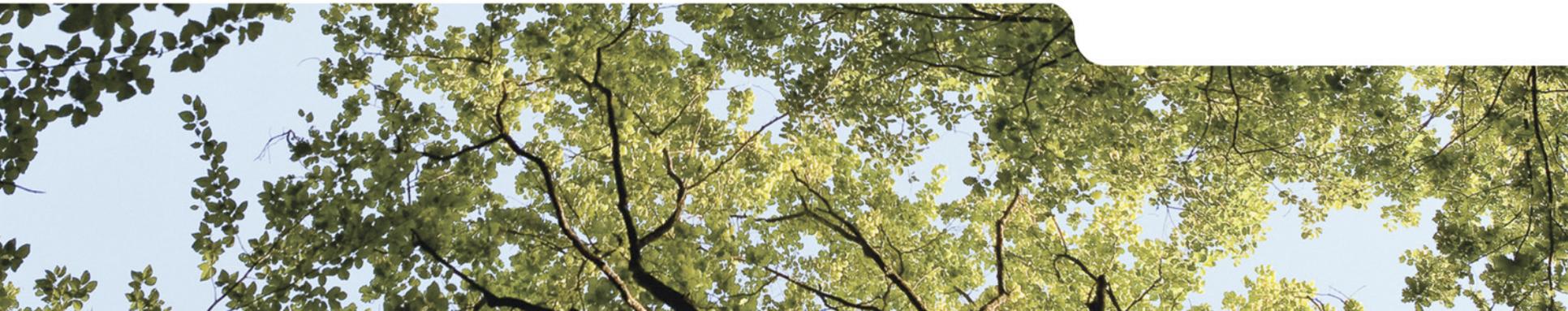
Office National des Forêts

FREINER L'ARTIFICIALISATION

Le défrichement

un acte soumis à autorisation

Colloque Zéro Artificialisation Nette
FDF – 23/01/2020



LA RÉGLEMENTATION DÉFRICHEMENT

Convention cadre 2016-2020 MIG-DOM

« Article 1 - Actions confiées à l'ONF dans le cadre de la « MIG DOM »

L'ONF est chargé de la réalisation d'une mission d'intérêt général (MIG) particulière pour le compte de l'État (MAA, MTES, MOM).

Action 1 – Contrôle des défrichements en forêt privée concernant la Guadeloupe, la Martinique, et la Réunion ainsi que la Guyane à l'intérieur des périmètres définis par l'autorité administrative. »

=> La DAAF est en charge de la procédure administrative y compris la décision finale et l'ONF de l'expertise technique



LE DÉFRICHEMENT : 1ÈRE POLITIQUE DE PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION

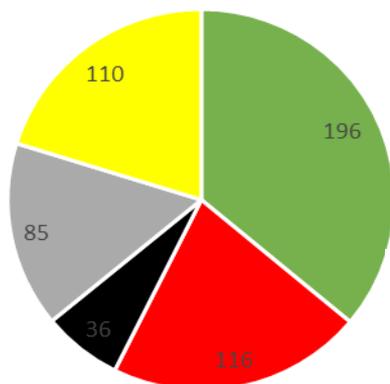
- Faire connaître cette réglementation préalable à tout projet
- Permettre une meilleure prise en compte :
 - Augmentation des **pré-cadrages**
 - Travail en amont : PLU et demandes d'autorisations d'urbanisme => **couche forêt**
- Contrôler l'application :
 - Tournées de contrôles (défrichements illicites) et suivi des procédures pénales
 - Suivi des recours contentieux en collaboration étroite avec le parquet

=> 519 ha non défrichés depuis 2006



13 ANS DE REcul SUR LES AUTORISATIONS

Urbanisation

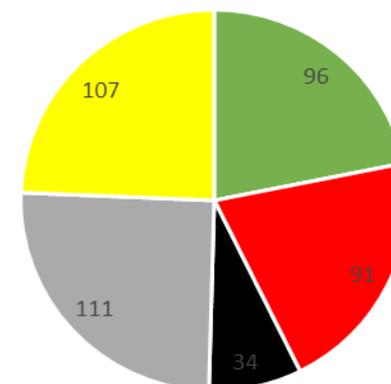


762 demandes

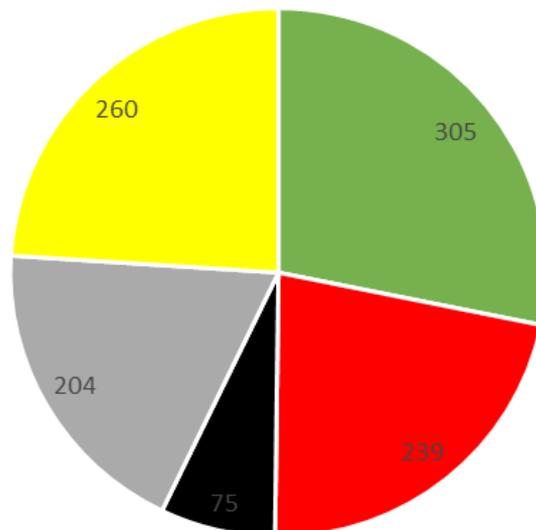
Agriculture = 123 dossiers

Urba. = 580 dossiers

Agriculture



TOTAL



- DEFRICHEMENT AUTORISE
- DEFRICHEMENT INTERDIT
- DEMANDE REJETEE
- DEMANDE RETIREE
- DISPENSE D'AUTORISATION

565 hectares (52%)
autorisés/dispensés

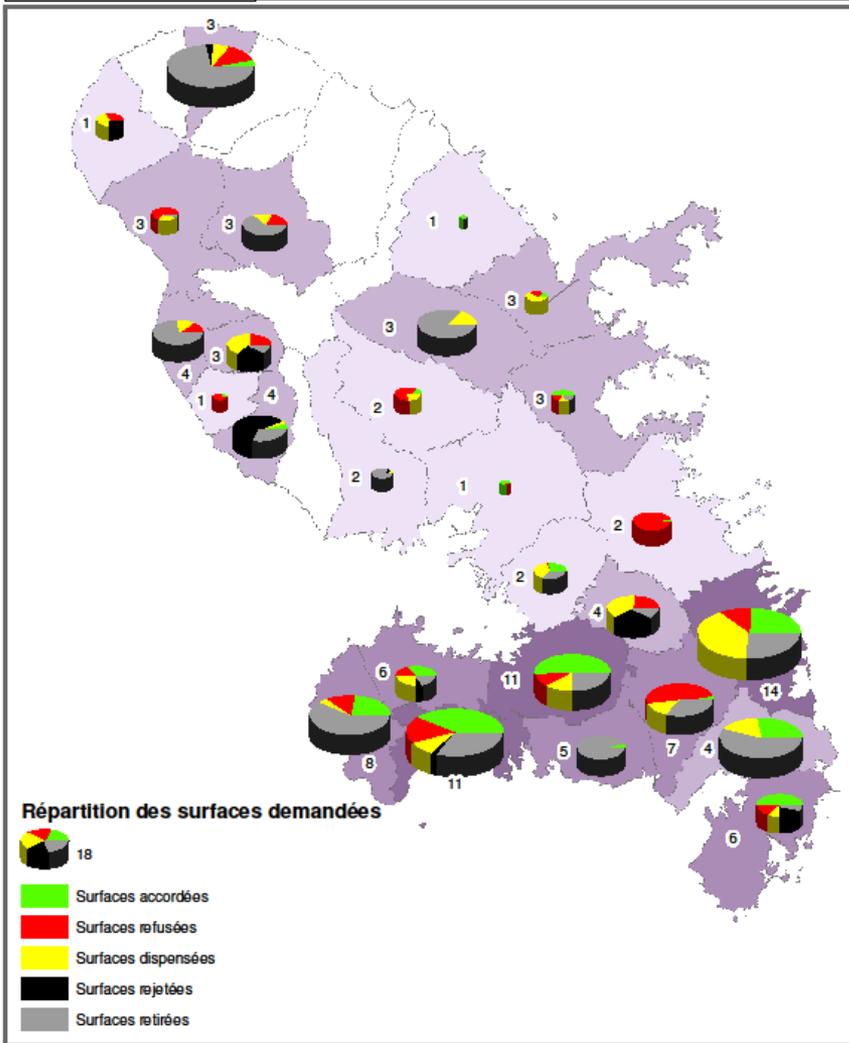
Soit ~43ha/an

Office National des Forêts
 Direction Régionale de Martinique
ANALYSE DES DEMANDES D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT A BUT AGRICOLE 2006 à 2016
 (Nombre total de dossier = 117)

Nombre de dossier par commune

- De 1 à 2
- Moins de 5
- Moins de 10
- De 10 à 14

établi le 12/05/2017 par le service SIG
 source : BD TOPO-IGN Paris-2004 BD-DEF ONF 2017
 ONF, membre de l'association GeoMartinique
 Certifié ISO9001-ISO14001

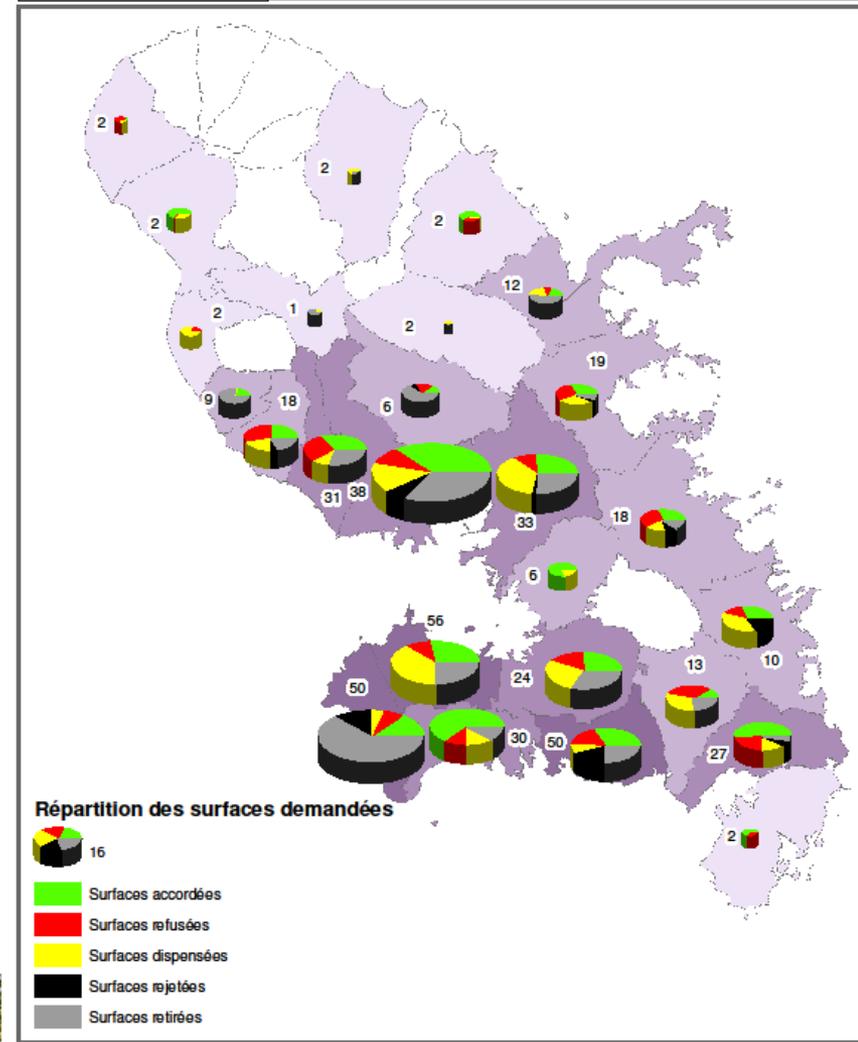


Office National des Forêts
 Direction Régionale de Martinique
ANALYSE DES DEMANDES D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT A BUT D'URBANISATION 2006 à 2016
 (Nombre total de dossier = 465)

Nombre de dossier par commune

- De 1 à 5
- Moins de 20
- Moins de 40
- De 40 à 56

établi le 12/05/2017 par le service SIG
 source : BD TOPO-IGN Paris-2004 BD-DEF ONF 2017
 ONF, membre de l'association GeoMartinique
 Certifié ISO9001-ISO14001



10 MOTIFS DE REFUS DANS LE CODE FORESTIER 6 FRÉQUEMMENT UTILISÉS EN MARTINIQUE

Pentes = érosion (maintien des terres, stockage de carbone)

Ravines = érosion, ensablement, régimes torrentiels

Rivières, milieux humides = qualité des eaux (courantes et côtières)

Equilibre biologique = biodiversité générale et exceptionnelle

Risques naturels = mouvements de terrain et inondations

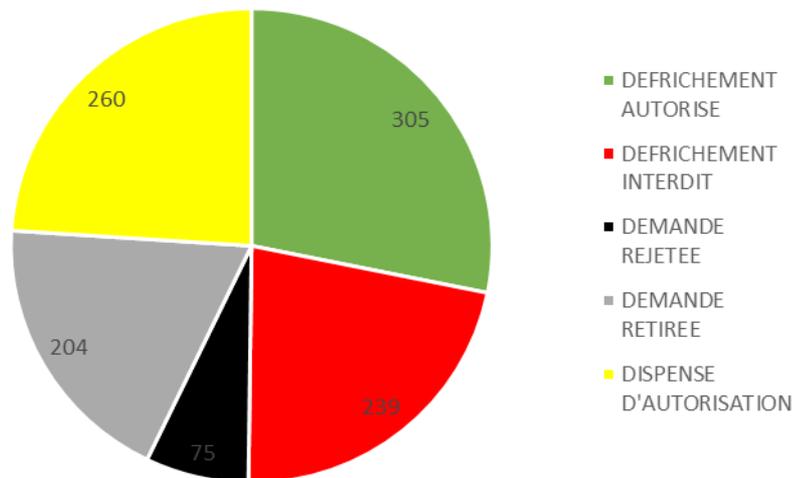
Aridité = accentuation des problèmes liés à la pluviométrie



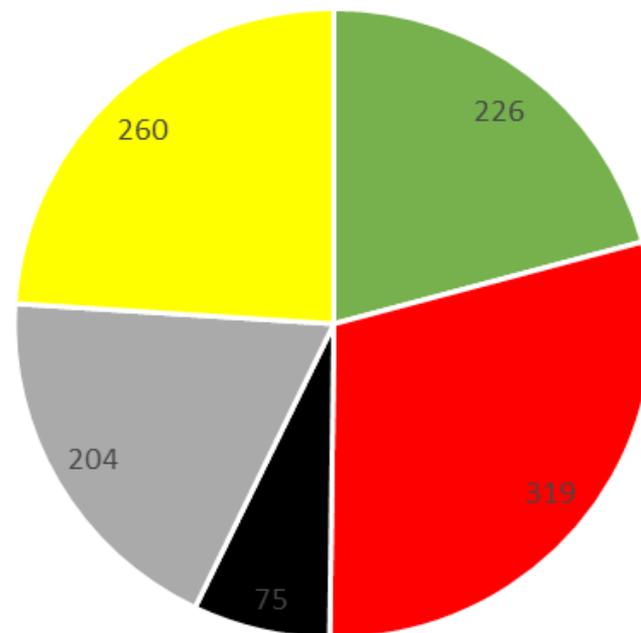
SI ON INTÉGRAIT PLUS DE CONTRAINTES ?

Simulation de l'intégration de la Trame Verte et Bleue aux dossiers de 2006 à 2018.

TOTAL



SIMULATION AVEC TVB





Office National des Forêts

MERCI DE VOTRE ATTENTION

